



RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION MLCC42 ANNÉE 2018

MARS 2019

Le LIEN – MLCC42
15 rue Robert 42000 Saint-Etienne
06.67.17.15.60
CONTACT@LELIEN42.ORG

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION MLCC42.....	3
1. Historique du projet.....	3
2. Objet social et valeurs.....	3
3. Organisation et gouvernance.....	4
II. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION.....	5
1. Équipe.....	5
2. Sources de financement.....	5
3. Partenaires.....	7
4. Quelques chiffres.....	9
III. BILAN DES MISSIONS 2018.....	9
1. Actions menées en début d'année.....	9
2. Nouvelles orientations 2018.....	10
3. Mise en œuvre.....	12
4. On a parlé de nous.....	13
5. Bilan de fin d'année et perspectives 2019.....	14
IV. ANNEXES.....	16
1. Annexe 1 : Charte de l'association.....	16
2. Annexe 2 : Schéma d'organisation de l'association.....	17
3. Annexe 3 : Statuts de l'association.....	18
4. Annexe 4 : Compte-rendu de l'AG exceptionnelle du 14 février 2018.....	20
5. Annexe 5 : Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2018.....	26
6. Annexe 6 : Revue de presse – Article de l'Essor.....	35
7. Annexe 7 : Revue de presse – Article du Progrès.....	39
8. Annexe 8 : Exemple de « portraits de pros ».....	40

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION MLCC42

1. HISTORIQUE DU PROJET

L'association MLCC42 (Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne Loire Sud) a été fondée par des citoyen.nes de Saint-Étienne et ses environs en **juin 2012**. Les réflexions ont mené bon train pendant quatre années et demie et les ajustements ont été nombreux.

Le LIEN, monnaie locale du bassin stéphanois, a progressivement été construite durant des réunions plénières et sur une base participative, grâce à un noyau de personnes toujours présentes et grâce au soutien de nombreuses autres de passage. Au fil des années, un réseau s'est constitué autour du projet. En effet, une large palette de professionnel.le.s peuvent accepter et faire circuler les LIENS : associations, coopératives, entreprises commerçant.e.s, artisans, professions libérales, prestataires de services, petits producteur.rice.s, services de proximité ; et ce parmi de nombreux secteurs d'activités.

En **juin 2016**, la circulation du LIEN a été testée sur Firminy parmi un réseau de 3 professionnel.le.s dont 1 Comptoir de LIENS. Sortant de 4 années de réflexions théoriques, ces deux mois d'expérimentation ont permis de tester la circulation des LIENS (relations entre les adhérent.e.s / professionnel.le.s et CDL, la communication interne et externe etc). Des ajustements ont été mis en place avant le lancement officiel de la monnaie sur tout le territoire.

Le LIEN s'est lancé officiellement auprès du grand public le samedi **10 septembre 2016**. L'équipe de la monnaie locale stéphanoise était présente toute la journée place Jean Jaurès à Saint-Étienne pour proposer des animations, des concerts et des conférences aux passant.es.

2. OBJET SOCIAL ET VALEURS

Le projet du LIEN est basé sur une **charte des valeurs** (*annexe 1*). Celle-ci réaffirme les valeurs propres au développement durable qu'elle souhaite trouver chez les professionnel.le.s de son réseau et auxquelles elle souhaite sensibiliser ses adhérent.e.s. L'économie sociale et solidaire, le respect et la promotion de l'écologie, la démocratie participative et la solidarité sont les valeurs phares de l'association MLCC42.

Les professionnel.les qui obtiennent l'agrément sont donc les garants de ces valeurs et s'engagent dans une **démarche d'amélioration sociétale** durant leur adhésion. Les axes de progrès possibles des candidats sont des critères importants de sélection. En contrepartie de leur intégration au réseau local, ils/elles s'engagent à mettre en place des actions pour progresser sur les points suivants :

- Relocalisation de l'économie
- Empreinte écologique
- Actions sociales
- Engagement citoyen

L'engagement des professionnel.le.s sur ces valeurs est devenu un gage de qualité. On observe que certains utilisateur.trices ont ciblé des professionnel.les du réseau en particulier pour s'assurer de la qualité et de la provenance de leurs achats.

3. ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Le **Conseil d'Administration Collégiale** (CAC) fonctionne de manière collégiale, il assume collectivement la responsabilité de l'association. Dans le cadre et selon les orientations définies par l'Assemblée Générale, le CAC prend l'ensemble des décisions nécessaires à l'accomplissement des objectifs et actions de l'association.

Pour garantir le bon fonctionnement de l'association, 5 commissions thématiques ont été mises en place. Ces commissions présentent un résumé de leurs activités, lors de la tenue des CAC. Elles travaillent en lien avec les salarié.es, les membres de l'association, le CAC. Ces groupes de travail sont constitués des membres du CAC et des adhérent.es volontaires. Ils se réunissent régulièrement, et délibèrent sur les propositions qui peuvent être soumises par tous les membres et les salarié.es.

COMMISSION PROS

S'occupe du démarchage des professionnel.les (ciblage, explications), comprend la commission d'agrément qui valide l'entrée des professionnel.les dans le réseau.

COMMISSION FINANCE

Gère les comptes de l'association en interne et les flux de monnaie externes (comptabilité, reconversions, flux de monnaie divers)

COMMISSION COMMUNICATION

S'occupe de la construction de la communication en interne et en externe de l'association (entre les membres actif.ves et entre MLCC42, les adhérent.es et le public).

COMMISSION R.H

S'occupe du bien-être des salarié.es et services civiques, encadre leur travail et celui des stagiaires. Tient des permanences chez des professionnel.le.s.

COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE

S'occupe de la charge administrative de l'association, des salarié.es, du local et des différents partenariats.

COMMISSION PROJETS DE TRANSITION

S'occupe de la mise en œuvre des nouveaux projets du LIEN pour le développement d'une plus grande résilience sur le territoire.

Le mode de décision est prioritairement le consentement en référence au modèle de la sociocratie. Le recours au vote n'est que l'ultime recours pour sortir d'un blocage éventuel.

II. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

I. ÉQUIPE

Depuis le lancement de la monnaie locale en 2016 :

En juin 2016, l'association a recruté 2 salarié.es en contrats aidés et à temps plein (Pauline et Rémi). En juin 2017, Pauline a renouvelé son contrat pour une année supplémentaire (jusqu'à juin 2018).

En septembre 2017, un nouveau salarié s'est joint au projet : Vincent, à 5 heures par semaine.

En mars 2017, l'association a recruté Julie, en contrat de Service Civique (24h/semaine) pour une durée de six mois. En décembre 2017, Margot est arrivée dans l'équipe pour une mission de six mois en tant que volontaire en Service Civique (24h/semaine).

Jordan et Marc, deux stagiaires, ont passé les mois de juillet et août 2017 à créer le nouveau site internet de la monnaie.

Bénévoles

La monnaie locale peut également compter sur une vingtaine de bénévoles actif.ves tout au long de l'année, que ce soit pour tenir des stands lors d'événements, ou encore pour organiser des interventions (cinés-débats, conférences...).



Depuis le mois de mai 2016, l'équipe du LIEN s'est installée dans un bureau partagé dénommé « Au Pied des Marches » et géré par l'association Rues du Développement Durable (RDD). RDD est un réseau d'initiatives alternatives locales. MLCC42 est disponible dans ce local à Saint-Étienne au 15 rue Robert et tient une permanence avec comptoir de LIENS les mercredis de 12h à 17h.

Pour récapituler, sur l'année 2018 :

De janvier à juin, l'association a pu compter sur 1 salariée à temps plein ainsi qu'une personne en service civique à 24h/semaine. De juin à septembre l'association a fonctionné grâce aux bénévoles volontaires, jusqu'à l'embauche à la rentrée d'1 salarié à temps plein.

2. SOURCES DE FINANCEMENT

« Les ressources financières de l'association se composent des cotisations de ses membres, des subventions, dons et legs, du résultat des manifestations exceptionnelles qu'elle organise, ou tout autre

ressource légalement autorisée. L'assemblée générale de l'association fixe les différents modes et montants de cotisation » (extrait des statuts de l'association, voir annexe 3).

PRINCIPALE SOURCE D'AUTOFINANCEMENT : LES COTISATIONS

L'association s'autofinance grâce aux **adhésions** récoltées auprès des utilisateur.trices et des professionnel.les. L'adhésion est obligatoire pour utiliser la monnaie locale.

Le tarif des adhésions

Adhésion utilisateur.ice :

Depuis l'assemblée générale du 1^{er} avril 2017, **le prix de l'adhésion est libre** pour les utilisateur.ice.s. La participation libre permet à chacun.e de donner ce qu'il.elle veut ou ce qu'il.elle peut, en fonction de ses capacités et revenus. On évite ainsi d'attribuer et rappeler la catégorie sociale d'une personne. Pour autant il est toujours important de rappeler que participation libre n'est pas synonyme de gratuité ou petit montant. Pour cela, nous faisons connaître les besoins de l'association qui sont en moyenne de 12€/an (soit 1€/mois).

Adhésion professionnel.le :

L'adhésion pour les professionnel.les est à partir de 40€. Pour ajuster les contributions aux moyens de la structure, nous demandons à chaque professionnel.le d'ajouter aux 40€ de base 20€ par salarié.es équivalent temps plein (plafond à 400 €).

Ex : Tarif d'adhésion pour une structure de 3 salarié.es ETP : $40€ + 3 \times 20€ = 100€$.

En 2018, la somme des cotisations a permis à l'association de s'autofinancer à hauteur de 7671 euros.

FINANCEMENTS EXTERNES : SUBVENTIONS

En décembre 2015, l'association a reçu une subvention de fonctionnement de la **Région Auvergne Rhône-Alpes** à hauteur de 35 000 € sur 3 ans. Dans un premier temps, un versement partiel a permis la fabrication des billets et le lancement officiel en septembre 2016, la deuxième partie a été versée en novembre 2017. En 2018 la subvention a permis de financer l'activité jusqu'au mois de mai.

Dans l'optique du développement de nouveaux projets (*voir détails dans la partie III*), l'association a répondu au printemps 2018 à l'appel à projets « **Mon projet pour la planète** » lancé par le **Ministère de la Transition écologique et solidaire** en partenariat avec l'ADEME et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFD). Suite à une présélection puis une phase de votes via une plateforme en ligne, notre projet a été retenu. Il sera donc financé, via l'ADEME, jusqu'à hauteur de 100 000 € sur une période de 2 ans (de septembre 2018 à août 2020), couvrant 70 % du montant total des dépenses retenues pour la subvention.

En novembre 2018, une subvention de fonctionnement de 2500 € nous a été attribuée au titre du **Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)** « fonctionnement et projets innovants », via la Direction Départementale de la cohésion sociale (DDCS) de la Loire. Cette subvention nous a permis d'équilibrer en partie nos comptes dans cette année de transition entre deux dispositifs, avec néanmoins un résultat négatif de 3000 euros qui viendront se déduire des 6000 euros d'excédents cumulés sur les exercices précédents.

3. PARTENAIRES

RÉSEAUX NATIONAUX

L'association MLCC42 est membre de deux grands réseaux travaillant sur le thème des monnaies complémentaires :

- **Mouvement SOL** : réseau national pour une transition monétaire. Il permet de rendre visibles et plus lisibles au niveau national l'ensemble des MLC adhérentes et plus généralement les acteurs des « monnaies autrement ». Le réseau agit au travers de recherches-actions, expérimentations et rencontres pour faire grandir le pouvoir d'agir citoyen sur les enjeux du développement durable et de l'économie solidaire.
- **Réseau MLCC** : réseau national pour la mutualisation des pratiques entre MLC. Il organise chaque année des rencontres nationales et régionales où différentes monnaies locales travaillent ensemble pour améliorer leur impact économique, et met des ressources à disposition de celles-ci (aides sur les aspects juridiques, le fonctionnement d'une MLC, la rédaction des chartes, statuts...).

Le LIEN est également partenaire de **la Nef** (coopérative financière qui offre des solutions d'épargne, de crédit et de financement participatif orientées exclusivement vers des projets à utilité écologique, sociale et/ou culturelle) et du **Crédit Coopératif**. Ces partenariats se déclinent en deux volets : la Nef héberge depuis le lancement du LIEN le compte épargne de nantissement des euros convertis en monnaie locale. Une autre partie du fonds de nantissement est mis sur un compte dédié du Crédit Coopératif permettant d'assurer les mouvements de conversion/reconversion d'euros en monnaie locale. Depuis 2018, la Nef a souhaité renforcer son engagement auprès des monnaies locales, via une convention de partenariat signée avec les réseaux MLCC et Mouvement SOL : « *objectif : renforcer les synergies entre les trois structures afin d'outiller les Monnaies Locales Complémentaires, financer davantage de projets à impact social, environnemental et/ou culturel sur les territoires et sensibiliser à une économie citoyenne, transparente et en circuit court* » (extrait du communiqué de presse de la Nef d'août 2018).

PARTENAIRES LOCAUX

- **Rues du Développement Durable (RDD)** : RDD est une association fondée en 2009 et ayant pour but de réaménager les rez-de-chaussée vacants du quartier du Crêt de Roc à Saint-Etienne, pour rendre le quartier plus solidaire, plus convivial, plus économe, plus participatif et plus créatif. Elle favorise et aide à l'installation d'activités qui entrent d'une façon ou d'une autre dans le champ du développement durable ou des besoins du quartier. Elle gère notamment le local partagé « Le Pied des Marches », lieu d'accueil, de rencontre, et d'échange, où se trouve le siège social de MLCC42.
- **Loire en Transition** – Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC42): Le CTC42 est un réseau de 43 associations stéphanoises qui œuvrent pour la Transition (économie, environnement, éducation, énergies renouvelables, alimentaire...). Notre partenariat se décline par l'organisation de groupes de travail sur des réflexions communes, des événements de type projections-débats, des échanges de ressources intellectuelles, etc.

- **CCFD-Terre Solidaire** : Acteur historique du changement dans plus de 63 pays, le CCFD-Terre Solidaire agit contre toutes les formes d'injustices. Ils proposent et soutiennent des solutions politiques et de terrain. Le LIEN a été plusieurs fois invité à intervenir lors de conférences sur la finance solidaire ou autres événements organisés par le CCFD-Terre Solidaire de la Loire.
- **FASEE** : Fédération des Associations de Saint-Étienne Étudiantes. Elle a essentiellement pour but de fédérer les différentes associations étudiantes de Saint-Étienne et des ses environs. Elle s'implique également dans le développement des associations et permet de faire le lien avec d'autres associations de la ville. Dans ce cadre, la FASEE invite le LIEN à intervenir lors des événements qu'elle organise pour mieux faire connaître la monnaie locale auprès des étudiant.es.
- **Unis Cité Saint-Étienne** : Association qui a pour but d'organiser et promouvoir le service volontaire des jeunes pour la solidarité, afin de contribuer à l'émergence d'une société d'individus responsables, solidaires et respectueux des différences. Dans le cadre de notre partenariat avec l'antenne locale, nous sommes intervenus auprès de plusieurs groupes de jeunes pour les sensibiliser à la monnaie locale et leur présenter une des multiples manières de s'impliquer dans la vie associative à Saint-Étienne. Nous avons accueilli ponctuellement certains groupes au sein de l'équipe pour des mini stages d'observation.

ÉVÉNEMENTS

- **TatouJuste** : TatouJuste est un salon stéphanois dédié à celles et ceux qui agissent concrètement pour « aller vers » une société plus respectueuse de l'environnement. Se déroulant chaque année depuis 2005, il permet la rencontre dans un même lieu, pendant 2 journées, d'initiatives dans tous les domaines de la vie : recherche de nouvelles façons de travailler, d'habiter, de se nourrir, de créer, de consommer, d'échanger, de se former. Soutenant le LIEN depuis ses débuts, le salon donne une place particulière à la monnaie locale en permettant le paiement des entrées en Liens, en plus du stand que nous tenons chaque année.
- **Curieux Voyageurs** : festival de films autour du voyage, existant depuis maintenant 40 ans à Saint-Étienne. Le festival propose une programmation variée de projections, concerts, expositions, ateliers... Depuis plusieurs années, le festival accepte le LIEN pour le paiement des entrées.
- **La Tawa** : festival en plein air à Planfoy (42), avec concerts, animations participatives, restauration favorisant les circuits courts. Depuis plusieurs années le festival accepte les paiements en monnaies locales (Lien et Babet).
- **Groseille et Ciboulette** : festival des initiatives locales et positives, se déroulant chaque année en septembre, à Saint-Paul-en-Jarez (42). En 2018, le festival a accueilli plus de 1500 visiteurs, venus participer aux ateliers, conférences, tables rondes, stands associatifs, danses et musiques proposés. Le LIEN y tient un stand depuis plusieurs éditions, et la monnaie locale peut être utilisée pour payer ses consommations sur place.

4. QUELQUES CHIFFRES

A la fin décembre 2018, le réseau du LIEN comptait :

- ◆ 48 adhérent.e.s professionnel.les
- ◆ 200 adhérent.e.s utilisateur.rice.s

Au sein de ce réseau, il y avait **22 436 Liens** en circulation.

Pour mettre en valeur le réseau de professionnel.les, nous avons publié des « **portraits de pros** » à l'occasion de chaque mise à jour de l'annuaire papier (*voir exemple en annexe*). L'objectif est d'améliorer cette mise en lumière d'initiatives et d'activités en publiant également les entretiens sur nos supports numériques (site internet).

III. BILAN DES MISSIONS 2018

I. ACTIONS MENÉES EN DÉBUT D'ANNÉE

Dans le cadre du service civique de 6 mois de la volontaire arrivée en décembre 2017, et suite à la co-élaboration avec les membres de l'association, plusieurs missions ont été menées en début d'année 2018. L'objectif était notamment que la volontaire puisse être en appui à l'équipe permanente pour développer la monnaie locale, en favorisant : une meilleure communication et diffusion du projet de l'association ; le développement du réseau des adhérent.es professionnel.les et utilisateur.rice.s ; l'accroissement de la circulation de la monnaie au sein du réseau (limiter les reconversions en euros).

Cela a donné lieu à plusieurs actions :

- ◆ Une « **Rencontre Pros** » rassemblant plus d'une dizaine de participant.es, afin de permettre aux adhérent.es professionnel.les de se rencontrer, consolider leurs liens, et d'échanger de manière ouverte sur leurs problématiques spécifiques (réutiliser ses Liens ; convaincre ses salarié.es d'adhérer à la monnaie locale ; participer à la vie de l'association ; mettre plus en valeur l'appartenance au réseau monnaie locale ; faire connaître davantage le Lien autour de soi ; échanger entre pros...)
- ◆ A l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, communication spécifique pour mettre en valeur les professionnelles du réseau
- ◆ **Stands** tenus **chez différent.es professionnel.les** du réseau (Librairie de Paris, librairie des Croquelinottes, Biocoop...)
- ◆ Plusieurs **interventions dans des centres sociaux** de Saint-Étienne et autour (Solaure, Villars...) afin de sensibiliser à la consommation locale et l'économie autrement. Plusieurs outils développés, dans une recherche de plus d'interaction avec le public (*quizz* par exemple).



- ◆ Participation à l'événement « **Réveil Tardy'f** » à l'Amicale laïque de Tardy : animation du **jeu du Lien** avec des enfants à partir de 6 ans, pour comprendre ce qu'est une monnaie locale et à quoi elle sert ; tenue d'un stand de change/adhésions.



- ◆ Dans le cadre de la **Semaine du développement durable** : participation à l'événement proposé par le centre social de Solaure « **découverte du parc urbain de Solaure** » : animation du **jeu du Lien** + participation à la « **Fête (faites) de la re-création** » à Firminy

- ◆ **Interventions auprès du public étudiant** : projection-débat avec le film « **Demain** » à l'IRUP.

2. NOUVELLES ORIENTATIONS 2018

DESCRIPTION DES NOUVELLES ORIENTATIONS ET DÉMARCHE RÉFLEXIVE

En début d'année 2018, partant du constat d'une urgence à agir pour l'environnement¹, les membres du LIEN (salarié.es et bénévoles) ont fait le travail de repenser les missions de l'association, afin de mieux répondre aux objectifs énoncés dans la charte, à savoir :

« - Favoriser le **développement des initiatives** économiques et sociales en faveur du respect des êtres humains et de leur environnement;

- **Redynamiser** et développer l'économie locale et le lien social sur notre territoire;

- Mettre en place un **système monétaire complémentaire** n'alimentant pas le circuit financier spéculatif mondial. »

Partant de ces objectifs, nous avons souhaité que le LIEN s'ancre dans la dynamique globale de lutte contre le réchauffement climatique. Pour cela, il nous a semblé que le rôle de la monnaie locale devait être de développer sa « dynamique réseau » pour renforcer son impact social, économique et sociétal. Plusieurs axes ont été développés :

1. Dynamique réseau / élargissement des cercles d'engagement pour la transition

- Utiliser la **monnaie comme moyen d'affirmer collectivement notre volonté d'agir** dans ce sens, en faisant réseau ou **communauté de valeurs et d'engagement** → Les coupons-billets

¹ Travaux en interne menés sur la base de sources comme le dernier rapport du GIEC, de vulgarisateurs tels que Pablo Servigne ou Vincent Verzat, etc. En résumé, constat d'un contexte de crise systémique : écologique (urgence climatique, épuisement des ressources, chute de la biodiversité), financière (risque de crise financière globale), démocratique (fracture entre la classe gouvernante et les citoyens) et sociale (montée des inégalités et des discriminations).

Liens serviraient alors de « marqueurs » ou « support de communication » permettant de diffuser cette idée d'une communauté qui agit pour le changement de système.

- Pour **faire grandir cette communauté de valeurs** :
 - Favoriser la circulation des LIENS dans le réseau et spécifiquement entre professionnel.les, grâce à la mise en place d'un système de paiement numérique (en partenariat avec les autres Monnaies locales complémentaires via le Mouvement SOL). Communiquer sur le fait que l'utilisation du LIEN marque un **engagement** individuel et surtout **collectif** en faveur d'un changement de système nécessaire.
 - Construire des **partenariats spécifiques** avec d'autres acteurs engagés localement et nationalement, pour partager, enrichir nos réflexions et agir ensemble. Exemples : Alternatiba pour les actions liées au climat, CTC pour les travaux sur l'économie des « communs »...

2. Réponses concrètes aux risques de bouleversements financier et économique

- Soutenir le **développement de projets locaux de transition écologique, coopératifs et solidaires**, pour esquisser les premières formes que pourrait prendre une économie de la résilience et des communs telle que nous voulons la développer sur le territoire.
 - Rédiger un référentiel détaillant les critères de cette « économie de la résilience et des communs » permettant d'identifier les projets correspondant aux valeurs d'une économie alternative, écologique, sociale et solidaire que nous souhaitons soutenir.
 - Développer un système de financement citoyen permettant de mettre en œuvre sur le bassin stéphanois des projets visant la résilience énergétique dans un premier temps, et alimentaire dans un second temps. → *Première réalisation envisagée pour 2019 : l'installation d'une centrale de panneaux photovoltaïques sur les toits d'une ferme biologique partenaire du réseau, en devenant acteurs et actrices d'une coopérative de production d'énergies renouvelables située à Yssingeaux en Haute Loire et voulant étendre son activité sur le secteur Loire Sud*
 - Système de financement citoyen lié avec la mise en place de comptes de paiement en monnaie locale numériques.

PROCESSUS DE VALIDATION PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Ces nouvelles orientations ont été présentées aux adhérent.es de l'association à l'occasion d'une **Assemblée Générale Exceptionnelle le 14 février 2018**. Celle-ci avait pour objectif principal l'échange entre les membres du CA, l'équipe salariée et les adhérent.es intéressé.es, pour que ces propositions d'orientations puissent être comprises, discutées, amendées puis validées.

L'assemblée s'est organisée en deux temps : un temps de présentation des propositions d'orientations de l'association, puis un temps d'échanges en petits groupes afin que chacun.e puisse intervenir librement. Le vote final a largement validé les propositions : 2 abstentions et 0 vote contre, pour 31 voix exprimées (23 personnes présentes et 8 représentées) (*voir compte-rendu en annexe*).

L'**Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2018** a permis de valider ces orientations, et de présenter les avancées suite à l'AG de février notamment sous la forme de notre réponse à l'Appel à projets du Ministère de la Transition écologique et solidaire « Mon projet pour la planète ». L'Assemblée générale s'est organisée en 5 temps :

- Présentation du rapport d'activité de l'association (rapport moral et financier), qui a été validé à l'unanimité ;
- Présentation du fonctionnement de l'association afin de partager de façon transparente les tâches effectuées en interne par l'équipe permanente et mieux mettre en lumière ce travail « invisible » ;
- Présentation des propositions pour appliquer concrètement les nouvelles orientations du LIEN prises en début d'année ;
- Temps d'échange en groupe autour d'un « mur des motivations », pour identifier les points motivants pour les adhérent.es et les actions à mettre en œuvre prioritairement ;
- Temps de vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration.

(voir compte-rendu en annexe)

3. MISE EN ŒUVRE

MOBILISATION DU RÉSEAU POUR L'APPEL À PROJETS « MON PROJET POUR LA PLANÈTE »

Début avril 2018, le projet présenté au Ministère de la Transition écologique et solidaire par le LIEN, a été **pré-sélectionné** parmi plus de 1000 projets en France. Le projet a ensuite concouru auprès de 420 autres pour un financement qui permette au LIEN de mettre en place ses orientations, présentées en Assemblée Générale exceptionnelle le 14 février.

La deuxième phase de sélection de l'appel à projets passait par des **votes sur une plateforme en ligne**. Ce processus a permis au LIEN de voir toute l'étendue et la force du réseau de la monnaie locale pour nous soutenir dans cette démarche : les participant.es à l'AG ont posé pour une photo de groupe permettant de mieux appuyer cette candidature et faire parler du projet, les membres du LIEN ont largement diffusé l'appel aux votes dans leurs propres réseaux (notamment via les réseaux sociaux), nous avons reçu des courriers de soutien de divers partenaires locaux et nationaux, les adhérent.es se sont organisé.es pour tenir des permanences chez les professionnel.les du réseau de la monnaie locale...

Tout cela a porté ses fruits, et le 24 mai nous avons reçu la réponse officielle indiquant que **notre projet avait été retenu** parmi une quarantaine d'autres.

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE PERMANENTE

En parallèle des échanges avec l'ADEME afin d'établir une convention nous permettant de recevoir la subvention, l'équipe du LIEN a mené un **travail de fond** pour définir le calendrier d'action, identifier les besoins, etc.

Avec le départ d'une salariée et d'une personne en service civique en juin, il a été décidé d'embaucher **un salarié à temps plein de septembre à décembre**, afin de préparer les étapes prioritaires (passage à la monnaie numérique, soutien aux projets de transition sur le territoire) et les **futures embauches** (1 salarié temps partiel en janvier 2019, puis 1 salariée temps plein en mars 2019).

ACTIONS MENÉES EN 2018 : PHASE PRÉPARATOIRE DU PROJET

Après l'annonce de la sélection de notre « projet pour la planète », les premières actions ont consisté à **approfondir** et **préciser** les différents volets du projet, toujours en lien avec les membres de l'association mais aussi en prenant compte des retours suite aux présentations grand public.

- ◆ Divers **groupes de travail** ont été mis en place pour permettre à tou.tes les intéressé.es de s'approprier le projet et contribuer à sa définition : l'équipe du LIEN a ainsi animé 3 groupes de réflexion sur le développement des nouveaux projets, en partenariat avec le CTC42. Plusieurs thèmes ont été traités : l'idée de création d'un moyen d'identifier les acteurs de la transition telle que nous la voulons (écologique, solidaire et citoyenne), le crédit mutualisé (ou système Barter) et l'idée de pépinière d'alternatives. Une vingtaine de personnes ont été mobilisées au total.
- ◆ Le LIEN a été présent lors de **manifestations publiques** pour présenter ses nouveaux projets : les salons « Tatou Juste » et « Groseille et Ciboulette » nous a permis de rencontrer un grand nombre de visiteurs et de prendre le temps d'expliquer les projets et écouter leurs remarques et propositions.
- ◆ Nous avons organisé une **série de 7 conférences** (Amicale Laïque de Tardy, Sorbiers, ATTAC, La Commune à Roanne...) pour présenter nos projets auprès de nos partenaires.
- ◆ **Intervention**, avec plusieurs autres associations partenaires (la Fourmilière, CTC42, RDD, Crefad, Accorderie, Singa), auprès d'**étudiants en Master** de politiques urbaines (Alteville), à l'occasion d'un cours sur l'Économie Sociale et Solidaire.

4. ON A PARLÉ DE NOUS

Fin 2017, le LIEN a fait l'objet d'un « focus » au sein d'un **numéro spécial de l'Essor sur les monnaies locales** « Monnaies locales, vont-elles finir par payer ? » (L'Essor Affiches, numéro du vendredi 22 au jeudi 28 décembre 2017, pp 23-26, *voir contenu en annexe*). Cet article était l'occasion pour nous de faire un point d'étape et d'évoquer le projet de numérisation de la monnaie.

En février 2018, nous avons pu nous exprimer sur les nouvelles orientations prises par l'association et notre réponse à l'appel à projets « Mon projet pour la Planète » dans un **article du Progrès Loire** (Le Progrès Loire, lundi 26 février 2018, « Saint-Étienne - Monnaie locale Le Lien : 460 utilisateurs et 110 « pros » », rédigé par Pascale Bigay, *voir contenu en annexe*).

5. BILAN DE FIN D'ANNÉE ET PERSPECTIVES 2019

L'année 2018 aura marqué pour le LIEN un changement d'orientation important, qui va se concrétiser dès le début de 2019 :

- Au delà du fonctionnement classique d'une monnaie locale, l'association a démontré sa volonté de s'inscrire dans un mouvement global de lutte contre le réchauffement climatique ;
- Nous avons travaillé en conséquence sur des projets complémentaires au fonctionnement de la monnaie grâce à l'obtention de la subvention suite à l'appel à projet, "Mon projet pour la planète" du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Aussi, **pour 2019**, l'association a plusieurs objectifs :

- Développer le réseau du LIEN autour de ces nouveaux projets de la monnaie ;
- Mettre en place un nouveau système de cotisation pour créer un lien entre la circulation de la monnaie et le financement des alternatives (à l'étude, sera proposé en Assemblée Générale 2019) ;
- Mettre en place un système de paiement numérisé pour favoriser la circulation des LIENS, créer un outil de communication autour de nos projets de transition et avancer dans la réflexion concernant le développement d'un système de « crédit mutualisé » ou « barter solidaire » qui pourrait compléter le système de monnaie locale complémentaire.
- Rejoindre une coopérative de production d'énergie renouvelable, avec un projet phare de centrale citoyenne photovoltaïque, et soutenir le choix des adhérent.es de la monnaie à se fournir en électricité renouvelable via Enercoop, dont la centrale photovoltaïque deviendrait l'un des lieux de production.
- Créer un projet pilote sur le thème de l'autonomie alimentaire.

DES PARTENARIATS ENGAGÉS À CONSOLIDER

ERE43 : Énergies Renouvelables Environnement 43 est une coopérative reconnue d'intérêt collectif qui axe son activité sur le développement des énergies renouvelables et des économies d'énergies. Nous projetons, en tant qu'association, de devenir sociétaires de la SCIC et de porter avec eux un projet de production d'électricité photovoltaïque en mobilisant le réseau de la monnaie à prendre des parts sociales dans la coopérative.

ALOLISE : l'Association pour la promotion du Logiciel Libre de Saint-Étienne est une structure visant à se réapproprier les usages numériques par le territoire. Elle propose notamment de l'hébergement local de sites internet et d'adresses mails. L'association organise également des ateliers d'aides aux usages numériques. Nous souhaitons inciter notre réseau à utiliser leurs services, et éventuellement monter des projets communs grâce à leur expertise.

Care Eat : Care Eat est une *start up* stéphanoise qui accompagne les professionnel.les des métiers de bouche à réduire leur gaspillage alimentaire. A l'instar d'ALOLISE nous souhaitons inciter notre réseau à utiliser leurs services.

La Nef : Dans le cadre de la numérisation de notre monnaie en 2019 et du développement de nos engagements concernant la transition écologique et citoyenne sur notre territoire, le partenariat avec la Nef sera renforcé. Nous envisageons d'associer le développement du système de paiement numérique en monnaie locale d'une part, avec un appel à prise de parts sociales dans la coopérative Nef et, d'autre part, avec la concrétisation de projets de transition financés en partie par des prêts conclus avec la Nef.

Le Babet : Nous envisageons avec le Babet, Monnaie locale du Pilat, une solution intégrée de système de paiement numérique. Nous aurons ainsi la possibilité de fusionner nos réseaux sur la partie numérique de notre monnaie.

Mouvement SOL : Nous participons à la mutualisation de la solution de paiement numérique avec une dizaine d'autres monnaies du Mouvement SOL. Le partenariat consiste à mutualiser les serveurs pour héberger les données, ainsi que le travail de l'informaticien en charge de la mise en place du système de paiement dans les différentes monnaies. En revanche chaque monnaie possédera son propre système de paiement numérique.

De la Ferme au Quartier : De la Ferme au Quartier est une structure qui repense la distribution de production locales en agriculture paysanne et biologique en circuits courts en mutualisant les transports, dans le cadre de la réappropriation de la production agricole par le territoire. Nous souhaitons soutenir leur action, voire participer avec eux à l'ouverture d'une ferme coopérative expérimentale qui pourrait permettre à de jeunes agriculteur.rices de tester leur activité pendant quelques mois sur une exploitation dédiée.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



Association Le LIEN - MLCC42
Au Pied des Marches, 15 rue Robert
42 000 Saint-Étienne
06.67.17.15.60 / contact@lelien42.org
www.lelien42.org

Page Facebook « Le LIEN - monnaie locale de St Étienne »